

Concours Internes

Lors du Comité Technique Ministériel, du mardi 21 mai 2019, notre syndicat **FO PREFECTURES ET DES SERVICES DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR** a voté favorablement à la création d'un nouveau concours interne de gardien de la paix.

*Dorénavant, TOUS les personnels de la filière administrative et de la filière technique ayant **moins de 45 ans** auront la possibilité de se présenter à cet examen interne (qui représente 40% des postes).*

Cette nouvelle possibilité, va permettre à des collègues une réorientation de leur carrière professionnelle et ainsi un accès à la catégorie B



Dans l'action pour vous !!!



Syndicat National FO des Personnels de Préfecture et des services du Ministère de l'Intérieur



01-40-07-62-91 (ou 92 ou 93)



fo-prefectures@interieur.gouv.fr



<http://www.fo-prefectures.com>

